



CHARTRE DES JOUEURS

À Paris, le 19/02/2025

Tout(e) joueur (se) licencié (e) à la Salésienne de Paris s'engage à respecter les points suivants :

RÈGLE N°1 : L'ENTRAÎNEMENT EST OBLIGATOIRE

Il est donc prioritaire par rapport aux petits aléas de la vie.

Pensez à organiser votre emploi du temps de façon à pouvoir y assister tout en menant sérieusement vos études, travail et vie de famille.

RÈGLE N°2 : LES HORAIRES

Il est important, pour soi comme pour le reste de l'équipe, de respecter les horaires d'entraînement et de match. Il faut arriver au gymnase 15min avant l'horaire habituel de façon à pouvoir se mettre en tenue sportive et pour que l'entraînement puisse débuter à l'heure prévue.

RÈGLE N°3 : LE SAC DE SPORT

Tout(e) joueur(se) prépare son sac de sport sans rien oublier (short, chaussettes, chaussures, t-shirt, bouteille d'eau, élastique ou bandeau pour attacher les cheveux)

RÈGLE N°4 : BIJOUX

Pour la sécurité, pas d'objets tel que montre, gourmette, chaînette, boucles d'oreilles... pendant l'entraînement et les matchs.





RÈGLE N°5 : PENDANT LES ENTRAÎNEMENTS

Tout(e) joueur (se) aide les entraîneurs à sortir et ranger le matériel.

Tout(e) joueur (se) écoute attentivement et respecte les consignes d'organisation.

Tout(e) joueur (se) respecte ses partenaires et ses entraîneurs, par son attitude et par son langage.

Tout(e) joueur (se) respecte le matériel dont il dispose.

RÈGLE N°6 : ASSIDUITÉ

Avant un entraînement ou un match, il faut prévenir l'entraîneur en cas de force majeure justifiant un retard ou une absence.

Tout(e) joueur(se) convoqué(e) pour un match ou à un tournoi, s'engage à y participer

RÈGLE N°7 : COMPORTEMENT

Tout (e) joueur (se) s'engage à avoir une conduite sportive IRREPROCHABLE, il (elle) doit respecter en actes et en paroles les arbitres, ses adversaires et les locaux.

La signature de la licence implique : ✓ D'une part une participation systématique (sauf cas exceptionnel) aux entraînements et aux rencontres de septembre à juin inclus ✓ D'autre part une participation active à la vie du club et à ses différentes manifestations

Seuls (es) les joueurs (ses) à jour de leur cotisation pourront participer aux entraînements et aux compétitions.

LA SECTION BASKETBALL.

